

Lausanne et région



François Mercanton, président de l'association pour la défense de Lausanne, récolte des signatures sur la place de la Sallaz. Les édifices menacés par le projet de densification sont un ancien garage - visible derrière lui sur la photo - et les deux bâtiments des années 1930 situés de part et d'autre. À ce stade, le nombre de signatures s'élève à une petite centaine.

CHRISTIAN BRUN

Ruade contre un locatif traité de «blockhaus»

Une pétition est lancée contre l'immeuble qui doit s'élever sur la place de la Sallaz à l'emplacement de bâtiments datant des années 1930

Marie Nicollier

La place de la Sallaz n'est plus à une bataille près. Cette fois, les regards sont braqués sur les numéros 76 et 78. Le Mouvement pour la défense de Lausanne a lancé une pétition contre le projet de démolition et de reconstruction de deux bâtiments des années 1930 - dont l'un abritait la Brasserie de la Sallaz - et de l'ancien garage qui les sépare.

Cet îlot doit laisser place à un grand immeuble pourvu de 92 logements, de commerces et d'un café-restaurant. La mise à l'enquête s'achève aujourd'hui 23 août. «Non au blockhaus! La

Sallaz mérite enfin un projet convivial», martèle le Mouvement pour la défense de Lausanne. Le président de l'association, François Mercanton, s'explique: «Il faut protéger cet ensemble, en partie recensé en note 3, qui possède des caractéristiques typiques des années 1930.» Il s'inquiète aussi de la carrure du bâtiment projeté (7 étages sur rez). «La volumétrie est surdimensionnée et dépasse toute logique urbanistique dans un centre comme celui de la Sallaz. Il n'y a aucun rapport avec ce qui existe juste à côté. L'architecture est en total désaccord avec les autres constructions qui forment cet ensemble. La façade qui donne sur la place est un mur massif de 74 mètres de long et 23 mètres de haut. Ce projet n'est pas bon.»

François Mercanton dénonce encore une «densification maximale et malheureuse» sur une place qui peine déjà à trouver son identité. «Nous ne sommes pas contre la densification, insiste-t-il. Mais on aurait pu espérer un peu plus de recherche pour un projet de qualité, de taille humaine et

ainsi en accord avec les attentes des habitants. On se retrouve devant un bloc monolithique digne des banlieues françaises.»

Le propriétaire, une société basée à Pully, a fait appel aux services de Boschetti Architectes. Patrick Boschetti peine à comprendre les craintes quant aux dimensions de l'édifice. «Dans ses proportions, le bâtiment est dans la continuité de ceux construits plus au sud. À l'arrière, tout est vitré pour amener un maximum de lumière et la hauteur est réduite à quatre niveaux. Il y aura de grands patios où poussera de la verdure.» L'architecte espère lancer les travaux début 2019.

«Une grande barre»

La Municipalité tranchera en temps et en heure sur l'octroi d'un permis de construire. «Nous sommes toujours attentifs lorsqu'il y a des oppositions des habitants, surtout lorsqu'il s'agit de patrimoine», indique le syndic, Grégoire Junod.

Paloma Graf habite juste derrière les immeubles menacés par les pelleteuses. La jeune ingé-

nieure a fait opposition. «On étouffe déjà sur cette place. Ce projet risque d'augmenter encore la température, tout en nous privant de lumière. Au niveau visuel aussi, ce bâtiment est étouffant. C'est une grande barre, un mur...» Elle pointe du doigt le nouvel aménagement de la place de la Sallaz, loin de faire l'unanimité depuis son inauguration il y a deux ans. «Je suis déçu. Personne n'a envie de s'attarder ici. Pas assez de verdure. Trop de béton. Bien sûr, il y a moins de bruit depuis la déviation du trafic mais l'endroit n'est ni sympa ni convivial, contrairement à ce qu'on nous avait promis. Il n'y a pas de vie. Et cette couleur brun foncé des édicules n'arrange rien.»

La cohabitation des piétons et des bus TL fait aussi grincer des dents dans le quartier. D'aucuns jugent que la place n'est rien d'autre qu'une gare routière. En juin dernier, le Conseil communal a renvoyé pour étude à la Municipalité un postulat de Guy Gaudard (PLR) demandant de remettre les bus dans les tracés de la route d'Oron, comme autrefois.

Des subventions à la pelle pour végétaliser les toits

Lausanne
La Ville a encore plus de 1 million à dépenser. Elle encourage le mouvement

Sur le toit végétalisé d'un immeuble du centre-ville de Lausanne, la propriétaire des lieux ne cache pas son enthousiasme. «Cela peut faire peur, notamment pour des questions d'infiltration, convient-elle. J'ai franchi le pas il y a un an après avoir convaincu les copropriétaires. Pas de mauvaise surprise, bien au contraire. Et cela ne nous a pas coûté plus cher que si nous avions refait la toiture de façon classique.»

Lausanne a subventionné la végétalisation de dix toits depuis 2015, année de lancement du programme ad hoc. Ces travaux représentent seulement 7,5% de l'enveloppe prévue pour ces initiatives, laquelle s'élève à 650 000 francs pour les bâtiments privés et à 500 000 francs pour les édifices publics. «Nous voulons épuiser ce montant le plus rapidement possible», encourage la municipale Verte Natacha Litzistorf. Pour inciter les propriétaires d'une toiture plate à se lancer, par exemple à l'occasion de travaux de rénovation, la Ville élargit le subventionnement.

La somme allouée par mètre carré ne bouge pas (40 francs) mais les nouvelles directives font passer la surface maximale subventionnée de 300 m² à 1200 m². Autre changement: l'aide financière s'applique désormais aussi à la végétalisation entourant des panneaux solaires.

Natacha Litzistorf énumère les bonnes raisons de végétaliser une toiture: isolation thermique du bâtiment, lutte contre les îlots de chaleur, rétention de l'eau lors de violentes précipitations, embellissement, accueil de la biodiversité... «Un petit condensé de projet durable, résume la municipale. La végétalisation extensive des toits contribue à améliorer la qualité de vie et de l'environnement en ville.» Envi-

ron 2000 toits seraient végétalisables à Lausanne, selon ses services.

En plus de l'incitation financière, les intéressés bénéficieront des conseils et du suivi de professionnels, parmi lesquels Aino Adriaens. Alors, comment ça marche? «Il faut 12 cm de substrat au minimum. Nous exigeons aussi qu'il y ait au moins 50% de substrat local: graves, brique concassée, tout-venant des chantiers... Les espèces sont des plantes sauvages indigènes adaptées aux toits lausannois, par exemple le petit oeillet, la vipérine, le bouillon-blanc ou l'orpin.» Des plantes qui nourrissent et abritent insectes, oiseaux et papillons. «Nous avons fait un

40

C'est le montant, en francs, de la subvention par mètre carré. Le prix d'une toiture végétalisée varie franchement d'une entreprise à l'autre, allant de 40 francs à 120 francs le m². Les spécialistes tablent sur 80 francs environ. «À ce prix, c'est déjà une belle toiture»

suivi botanique sur deux toits végétalisés. On a observé une augmentation du nombre d'espèces, surtout les abeilles sauvages.»

Le prix d'une toiture végétalisée varie franchement d'une entreprise à l'autre, indique Aino Adriaens. «Cela va de 40 fr. à 120 fr. le m². Pour 80 francs, on a déjà une belle toiture.» L'entretien se fait une ou deux fois par an; il consiste surtout à arracher des plantes invasives. Comptez 4 fr. par m². Le chef du Service des parcs et domaines, Étienne Balestra, s'empresse de relativiser: «Éviter la végétation sur un toit a aussi un coût.» **Marie Nicollier**

Explications et brochure disponibles sous l'onglet «Thématiques» du site de la Ville: www.lausanne.ch

Le chauffage à distance démarre plus tôt que prévu

Ouest lausannois
Lancé en 2011 par Prilly et Renens, le réseau CADouest voit arriver ses premiers chiffres verts. Ils n'étaient pas attendus avant 2023

À Prilly et à Renens, quelque 3500 habitants et postes de travail se chauffent désormais tout en valorisant leurs déchets. C'est le bilan qu'a dressé mercredi CADouest, le réseau de chauffage à distance des deux communes, lancé en 2011 avec l'aide de la Ville de Lausanne. Surtout, la société, qui appartient conjointement aux trois villes, annonce qu'elle approche à présent des chiffres verts.

Concrètement, CADouest est une extension du réseau de chauffage à distance lausannois, système qui permet d'alimenter en chaleur les bâtiments en faisant l'impasse sur le mazout. Ainsi, en 2017, la chaleur distribuée par CADouest provenait majoritaire-



Au sous-sol d'un immeuble de Prilly, une installation technique permettant de distribuer la chaleur venue du réseau. CHRISTIAN BRUN

ment d'énergies renouvelables. 60% étaient issus de l'incinération d'ordures à l'usine TRIDEL et 4% de l'incinération des boues d'épuration de la step de Vidy, le reste étant produit à partir de gaz naturel.

«Les résultats 2017 sont presque positifs, après des années

d'investissement», se réjouit Adriano Bartolomei, directeur de CADouest. Pour créer CADouest en 2011, Prilly et Renens ont chacune apporté 4 millions de francs, tandis que Lausanne a contribué avec son réseau déjà existant sur le territoire des deux villes. Ces six dernières années, 16 millions de

francs ont été investis, et 11 millions sont annoncés pour les six années à venir. L'objectif sera alors d'alimenter un total de 8000 habitants et emplois.

Selon les projections initiales de CADouest, les résultats ne devaient être positifs qu'à partir de 2023. Ce devrait pourtant déjà être le cas cette année, grâce au raccordement de plusieurs bâtiments de grandes dimensions. D'ici cinq à six ans, le bénéfice devrait même dépasser 400 000 francs. «Avec le développement de grands quartiers à Renens et à Prilly, nous avons de gros clients qui sont pratiquement assurés», détaille Adriano Bartolomei. En effet, selon la loi vaudoise sur l'énergie, les bâtiments neufs ont l'obligation de se raccorder à un réseau de chauffage à distance si cela est possible et proportionné.

Avec 10,4 centimes au kWh, le coût du chauffage à distance se rapprochait de celui du mazout au début de l'année. **C.B.A.**



Un exemple de toit végétalisé, réalisé chez des privés au centre-ville de Lausanne grâce aux subventions. CHANTAL DERVEY

PUBLICITÉ

ti leb TUNNEL DU LEB

CHANTIER OUVERT AU PUBLIC

AUTORISATION D'ENTRER

SAMEDI 25 AOÛT 2018
UNION-PRILLY ET PARC DE LA BROUETTE (LAUSANNE)

ENTRÉE LIBRE | T-L.CH/LEBTUNNEL